

Nathalie SCHMELCK *et* Amaury SONET



C O O R D O N N É E S

Amaury SONET

BFPL AVOCATS
10 square Beaujon 75008 Paris
asonet@bfpl-law.com

Nathalie SCHMELCK

41 avenue Foch 75116 Paris
n.schmelck@antes-avocats

CURRICULUM VITAE

Amaury SONET

49 ans - 4 enfants

Prestation de serment : 15/01/1997

Spécialiste en droit des sociétés

Docteur en droit

Ancien Secrétaire de la Conférence des Avocats à la Cour et aux Conseils

Membre du syndicat ACE-Paris, de l'AFDD, de l'AAJ et des Ceintures noires du Palais

Nathalie SCHMELCK

51 ans - 4 enfants

Prestation de serment : 24/01/1996

Spécialiste en droit pénal

Membre du syndicat ACE-Paris et de l'ADAP

Trésorière des AAA

Membre fondateur de l'association « Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat »

Notre ADN : défendre la profession Notre volonté : développer nos cabinets ! Investis par l'ACE – Avocats, Ensemble

Parce que nous partageons les mêmes valeurs, de liberté, d'attachement à la profession, et de solidarité entre tous, parce que nos activités sont complémentaires, nous pourrions, tous les deux, représenter l'ensemble d'entre vous, pour nous **défendre** et nous **développer**.

Défendre

Défendre tous les membres de notre barreau quels que soient leur spécialité et leur mode d'exercice en offrant des réponses plus rapides à leurs demandes, en modernisant la taxation d'honoraires, en exerçant un mandat avec humanité qui prenne en considération les situations difficiles, en trouvant des solutions amiables aux conflits entre associés et collaborateurs, ou entre associés.

Défendre notre profession en poursuivant l'action de l'Ordre afin que le respect du secret professionnel, tant pour les activités de conseil (encore trop souvent lésées) que de défense, soit garanti pour tous les avocats, et non limité.

En faisant respecter notre champ de compétences, et en collaborant avec les autres professions pour que, dans l'intérêt de tous, chacun reste dans son domaine et travaille en partenariat fort et non en concurrence. En renouant le dialogue avec les magistrats, car si les relations avec les chefs de juridiction se sont améliorées, trop de portes restent fermées, et d'aucuns manifestent encore à notre égard une certaine défiance.

Développer

En offrant de la visibilité aux collaborateurs par la création de véritables parcours professionnels. Nous voulons mettre nos expériences d'anciens collaborateurs et d'associés sur ces sujets et proposer la rédaction de modèles.

En étant compétents et bien équipés. Il faut multiplier les formations gratuites, les facilités d'accès aux bases de données et aux applications, accompagner les avocats dans la transition numérique de la profession, mutualiser les demandes d'abonnements via l'Ordre qui représente près de 34.000 utilisateurs potentiels.

Développer de nouvelles activités en nous battant encore pour conquérir de nouveaux marchés (activités accessoires, rémunération de l'apport d'affaires, activités de mandataires...).

Elargir les marchés géographiques en permettant aux conseillers et confrères de développer des contacts privilégiés à l'étranger qui bénéficient à la profession.

Ensemble, nous allons nous défendre et nous développer ! Soyez assurés de notre volonté et de notre détermination.

Nathalie SCHMELCK et Amaury SONET

Site de campagne : <https://schmelck-sonet.paris/>